

LE CAHIER DES CHARGES « AUTEUR » DU CAMPUS NUMERIQUE PEGASUS FLE

Jean-François AUVERGNE,

Délégation aux Nouvelles Technologies Educatives

auvergne@unice.fr , 06 16 31 85 75

Adresse professionnelle

Université de Nice-Sophia Antipolis, C/Asure Formation ★ 06357 ★ Nice cedex 4

Résumé : Le cahier des charges auteur du campus numérique Pégasus FLE comprend : une description du dispositif, les modalités de travail des auteurs, notamment le système de validation des scénarisations, la description du synopsis, la description des scénarisations attendues, notamment la description d'une séquence et de ses différentes rubriques, et particulièrement des rubriques multimédia interactives, la description des modalités d'accompagnement des auteurs.

Une attention particulière est apportée à la définition d'une nomenclature des fichiers « son » et « vidéo ».

Les modalités de scénarisation prévoient le recueil des données nécessaires à l'indexation des contenus selon la norme Normétic (<http://www.profetic.org:16080/normetic/tdm.php3>).

Summary : The job specifications for authors on the Pegasus digital FLE (French as a Foreign Language) campus include a description of the system and clarify terms and procedures for authors. They cover validation procedures for scenarios, the requirements for synopses and scenarios and, in particular, the structuring and description of a particular sequence and its component parts in terms of content and interactive multimedia. They also describe support-systems for authors.

Particular emphasis will be placed on the coherent naming of sound and video files.

It is anticipated that the scenarios will have the necessary built-in data for indexing of their contents according to 'Normetic' norms (<http://www.profetic.org:16080/normetic/tdm.php3>).

Mots clés : Cahier des charges, Enseignant-auteur, Scénarisation, FOAD.

Le cahier des charges « Auteur » du campus numérique PEGASUS FLE

1 – PEGASUS FLE

PEGASUS FLE est un campus numériqueⁱ de 12 modules dans un premier temps, préparant aux Test de Compétence en Français (TCF)ⁱⁱ et Test d'Enseignement du Français (TEF)ⁱⁱⁱ en tout-Internet. Les objectifs en sont de la compréhension et de l'expression écrites et orales.

Les publics visés par ce dispositif sont essentiellement :

- des étudiants étrangers souhaitant poursuivre des études universitaires en France
- des cadres étrangers souhaitant effectuer des stages dans des organismes ou des entreprises français,
- des étrangers souhaitant apprendre ou perfectionner leur pratique du Français,
- éventuellement, des migrants sur le sol français voulant apprendre le Français .

Nous envisageons de l'utiliser comme support à la formation d'enseignants étrangers de Français.

Les cahiers des charges ont suivi l'analyse des besoins de cet éventail de publics.

Ces modules sont contextualisés : adaptés à des publics d'aires géo-linguistiques spécifiques : Chinois, Magrebins, Russes, Hispanophones, Selon une construction particulière :

- Des auteurs issus des 7 universités de Pégasus scénarisent des contenus en-ligne à partir d'un synopsis validé.
- Des auteurs issus d'universités des aires géo-linguistiques de contextualisation^{iv} traduisent et/ou adaptent ces contenus aux caractéristiques de leurs publics.

Les contenus scénarisés par les auteurs « français » sont développés (informatique et graphique).

Les contenus scénarisés par les auteurs « français » sont développés informatiquement et graphiquement. Une couche spécifique à chaque aire de contextualisation est rajoutées sur ces développements.

Une succession de situations-problèmes de communication, multimédia et interactives, avec des objectifs de **compréhension écrite et orale** peuvent être résolues, approfondies et complétées par l'accès à des fiches, un glossaire, un lexique, des dossiers et des liens. Des objectifs simples d'expression écrite figurent aussi dans le cours en-ligne.

Dans chaque séquence, une série d'exercices d'auto-évaluation facilitant la décision de l'étudiant quant à la suite qu'il donne : il revient sur la séquence ou passe à la suivante.

Les objectifs **d'expression écrite et orale** sont affectés principalement au tutorat, par le biais d'applications de forum, courrier électronique classiques et vocaux, ainsi que par une application « Activités », dérivée de l'Approche Par Problèmes.

L'analyse des besoins et des contraintes a conduit à la maquette pédagogique de séquence suivante :

Une application « Test en-ligne » permettra aux tuteurs de fabriquer des séries de tests comparables aux tests TCF et TEF, d'entraîner aux tests terminaux et d'évaluer systématiquement les avancées et les niveaux.

Outre la difficulté à appréhender la dimension du projet et la variété des outils utilisés, les auteurs ont à assimiler une maquette de scénarisation dans un cahier des charges précisant les étapes, les modalités de validation et les formes précises du travail à réaliser.

Cette structure n'est valable que pour les modules des niveaux 1 à 3^v.

Organisation des cours en-ligne

Fiches	Dossiers	Liens	Glossaire	Lexique	Auto-Eval.
<p>Page-écrans successives</p> <p>(8 à 12 par séquence)</p> <p>Multimédia et interactives</p> <p>Comportant toutes une animation interactive développée en Flash.</p> <p>1 situation = 1 page-écran</p>					

Organisation du tutorat

Forum	Forum vocal
Chat	Chat vocal
Email	Email vocal

Activités en-ligne : Application dérivée de l'approche par problèmes : travail individuel et coopératif en groupes restreints écrits et oraux.

Tests en-ligne : Application permettant aux tuteurs de bâtir des exercices interactifs simples intégrant des problèmes d'actualité.

2- LE CAHIER DES CHARGES « AUTEUR PRINCIPAL »

Il précise

- les modalités de travail des auteurs : essentiellement à distance,
- leur intégration dans des équipes d'auteurs,
- les modalités de validation.

21- Le synopsis :

C'est la référence. Il comprend :

- Le titre du module, sa codification (*ex : FLE 1a*), sa date de réalisation, son n° de version^{vi}, son auteur.
- Une courte description (5-10 lignes) des contenus du module : ses contenus, son niveau, ...
- Les auteurs (avec université de rattachement, et adresse courriel).
- Les objectifs généraux du module (formulés en langage « étudiant »),
- Une description de chacune des 20 séquences

Chaque séquence s'organise autour de personnages agissant dans un environnement défini^{vii}. Pour chaque séquence :

- Le titre.
- Une courte description de la séquence.
- L'(es) auteur (s).
- Les objectifs prévisionnels de la séquence (en langage « étudiant »).
- L'identité de deux autres auteurs, « valideurs »
- La date de remise des productions validées

Le synopsis, après acceptation par les autorités scientifiques, est enregistré en .rtf. Il est analysé par le responsable du projet qui après validation, le réceptionne officiellement par courrier électronique.

Le synopsis est ensuite proposé aux responsables pédagogiques des universités des aires « dédiées » pour modifications éventuelles et validation.

Ce n'est qu'après décisions sur les éventuelles demandes de modification que les suites du travail des auteurs seront entreprises.

22- Les scénarisations

Outre la description des données du module qui vont permettre son affichage et son référencement (Normétic^{viii}), les scénarisations concernent essentiellement les contenus des séquences.

Chaque séquence répond aux caractéristiques suivantes :

* Page de présentation :

- Un titre
- Une codification : *Exemple : Séquence 4 du module FLE 1a : FLE1aS4*
- Les objectifs précis de la séquence (en langage étudiant) :
 - Compétences
 - Objectifs lexicaux
 - Objectifs grammaticaux
 - Objectifs phonétiques
 - Objectifs civilisationnels (ou d'usage sociaux)

- Une courte présentation des contenus et leur problématique (5-10 lignes), avec éventuellement un élément multimédia .

- L' (es) auteur (s),
- Les mots-clés de la séquence
- La dernière date de réalisation, le n° de version
- * Une rubrique « Page-Ecran » avec la description des pages écran successives (PE1, PE2, ...)
- Ce qui doit apparaître à l'écran en noir
- Les « Consignes au développeurs » en bleu
- La description de la situation-problème

- Les rétroactions (apparaissant après action de l'étudiant) en italique.

-Les différents schémas, icônes, figures,... et fichiers « son » sont codifiés et numérotés (fig1, fig2, ...)

Les pages-écran ne doivent pas (sauf exception motivée) dépasser un écran et demi de navigateur, proposer des situations-problèmes interactives et multimédia et se situer (sauf exception motivée) dans la structure-type indiquée dans les documents de formation des auteurs

* Une rubrique « Fiches » comprenant, au gré des auteurs :

- Fiches vocabulaire
- Fiches grammaticales
- Fiches « Coutumes et usages » ou civilisation
- Fiches phonétique
- Fiches révision (suite à pré-requis particulièrement importants)
- ...

Une Fiche, destinée à apparaître en surimpression de l'écran principal, ne dépasse jamais une dizaine de lignes.

* Une rubrique « Glossaire » : ou certains mots ou expression sont expliqués, en Français

* Une rubrique « Lexique » : ou figureront les mots nouveaux et leur traduction en langue dédiée. Le lexique sera construit par les auteurs des universités partenaires « dédiées ».

* Une rubrique « Dossiers » : illustrative des contenus de la séquence, composé de documents authentiques ou non, ou figureront des documents propriétaires ou libres. Une partie des « Dossiers » devra obligatoirement être consacrée à l'objectif civilisationnel de la séquence.

* Une rubrique « Liens » : ou figurera une liste de liens commentés (1 à 2 ligne de commentaires par lien).

* Une rubrique « Auto-évaluation » : Série de 20 QCM simple à réponse unique ou à réponse multiple ou question et propositions de réponses pourront être :

- Un élément écrit
- Un élément oral
- Un élément iconique

Chaque séquence sera mise sur un seul document « traitement de texte » au format .rtf avec les différents rubriques apparaissant en tant que telles et les éventuelles consignes aux développeurs en bleu.

Dans tous les cas, les auteurs sont tenus de faire œuvre originale respectant les règles et droits de la propriété intellectuelle (autorisation écrite, courte citation, relevé des sources,...) pour les emprunts nécessaires.

23- Les situations des pages-écran

Ce sont des situations problèmes multimédia et interactives qui présentent des situations de communication concrètes et mènent à des exploitations écrites et orales.

Dans tous les cas, c'est l'exploitation qui en est faite par les rétroactions (écrites et orales qui sont importantes), ce sont les renvois de la conclusion de la page-écran vers telle ou telle fiche, tel ou tel élément du cours en-ligne (liens, ...) qui sont pédagogiques.

La succession des page-écran, pour chaque catégorie d'objectif, se situera dans la succession d'objectifs suivante (dont la progression est aussi à intégrer dans les activités tutorées) :

- Découverte (à partir d'une situation de communication), avec tâches validant que les éléments « découverts » sont bien ceux qui figurent en objectifs.

- Approfondissement : pour une compréhension détaillée

- Conceptualisation : avec des activités permettant de classer et de déduire

- Appropriation/systématisation.

Toutes les catégories d'objectifs de la séquence devront donner lieu à une ou plusieurs pages-écran (compétences, lexique, grammaire, phonétique, civilisationnel).

24- Validation

Chaque séquence scénarisée sera proposée par son auteur à deux autres auteurs des modules du niveau, pré-déterminés dans le synopsis. L'auteur prendra en compte les critiques éventuelles tout en conservant la décision de ses contenus.

25- Suivi des développements

Les réalisations des auteurs seront transmis au développement graphiques et informatiques par ...

Les développeurs pourront demander des précisions aux auteurs quant aux contenus des documents à développer.

Lorsque l'auteur jugera que les développements sont conformes à ses demandes, il transmettra à ... un document attestant sa réception provisoire du travail des développeurs

26- Tests de validation

La séquence développée, l'auteur doit organiser, dans la fourchette des dates proposées, un test en situation (en-ligne) avec 2 à 4 individus comparables aux publics visés. Ces sujets ont à remplir un document d'évaluation qui sera préalablement transmis par le comité de pilotage. L'auteur renverra ces documents à ... accompagnés de ses souhaits de modification des contenus en-ligne. Après prise en compte de ces modifications par les développements, il atteste de sa réception définitive des développements (document normalisé).

Les modules en-lignes seront alors expertisés par les membres du Comité Scientifique du campus numérique. Les préconisations du comité Scientifique seront intégrées par les auteurs.

Signalons la définition d'une nomenclature contraignante pour le nommage des fichiers « son ».

3- LE CAHIER DES CHARGES « AUTEUR FILIERE »

Au delà des points communs, ce cahier des charges précise les prestations attendues des compléments de scénarisation attendus des auteurs « filières ».

Pour les modules préparatoires aux niveau 1 du TCF et du TEF, **toutes les parties écrites devront être traduites** à l'exception des dossiers, glossaire et des questionnaires d'auto-évaluation.

En outre, les auteurs-filière réaliseront :

- Le lexique des termes employés dans le module,
- Les explications supplémentaires et adaptations qu'ils jugeront utiles concernant notamment :
 - des éléments de grammaire,
 - des tournures de phrases,
 - des explications comparées d'usages sociaux,
 - des éléments de phonologie,
 - des explications de pratiques culturelles.

Ces explications/adaptations prendront la forme de :

- Fiches supplémentaires (avec titre en français et en langue dédiée),
- Pages-écran scénarisées
- Développements d'explication des définitions du « Glossaire »,
- Eléments des dossiers,

- Liens commentés.

L'auteur « filière » travaille à partir du document de scénarisation « auteur principal ». Ses ajouts seront en caractères et en couleurs spécifiques.

Le cahier des charges précise aussi les modalités de validation, de contrôle et de rendu des productions.

Signalons la définition d'une nomenclature contraignante pour le nommage des différents fichiers.

4- L'ACCOMPAGNEMENT DES AUTEURS

Le cahier des charges est un document technique, très technique. Notre expérience montre qu'il n'est pas pensable de le communiquer tel quel. Une information, une formation préalable et un accompagnement sont nécessaires.

Dans PEGASUS FLE, le processus de coordination des auteurs français et « filières » est forcément décalé :

Auteurs principaux	Auteurs Filières
Information	
Formation	
Elaboration Synopsis	Information
Validation synopsis	Observations/ synopsis
Scénarisations	Formation
Validation des scénarisat.	
Développements	Scénarisations
Tests	Validation des scénarisat.
Mise sur Plate-forme	Développements
	Intégration/devlopp.
	Tests
	Ouverture de la filière

41- Rassemblement des premiers auteurs pour l'élaboration du synopsis

C'est la première rencontre physique d'enseignants issus des diverses universités. L'explicitation du projet FLE, l'élaboration d'un langage commun, la définition des objectifs, la construction d'une première version de synopsis sont l'occasion d'aborder, en situation, les principaux points du cahier des charges de les traduire en consignes concrètes.

Le tout s'accompagne de l'ouverture d'un espace collaboratif « Auteur FLE » où, outre divers documents (aide à la scénarisation, contrat, cahiers des charges, ...), des espace de discussion et

d'échange sont activés (<http://atrium.unice.fr/Pegasus/index.php>) pour un accompagnement collaboratif.

L'animation de ces espaces collaboratifs est critique :

- pour qu'une dynamique collective s'instaure, permettant à chaque auteur d'accepter les éventuelles critiques des autres,
- pour qu'une véritable collaboration s'instaure entre personnes distantes et appartenant à différentes institutions,

Ces espaces constituent une véritable mémoire du processus, où figurent, outre les échanges, les documents validés, en discussion, ... L'analyse de ces espaces reste à faire.

JFA – Cdc3- 9/11/04

ⁱ Regroupant les université de Nice Sophia Antipolis, Paris 13, Haute-Alsace, le Havre, Toulon-Var, Antilles-Guyane, Aix-Marseille 3. Des partenariats divers sont adjoints au consortium : AUF, Espace Francophone, Alliances Françaises, Conseils Régionaux (notamment PACA et Ile de France, ...)

ⁱⁱ Du CIEP de Sèvres : <http://www.ciep.fr/tcf/index.htm>

ⁱⁱⁱ De la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris : <http://www.fda.ccip.fr/>

^{iv} A titre d'exemple, l'aire Russie s'organise, autour de l'université d'Archanglesk,.

^v Pour les niveaux suivants, nous sommes en recherche d'analyseurs hypothético-déductifs et d'applications vocales performants et nous envisageons un travail des apprenants à partir de blogs annexés à la plate-forme eLisa.

^{vi} Le synopsis peut faire plusieurs allers-retours avant sa validation. Chaque version doit être datée et numérotée afin que chacun soit certain de disposer de la dernière version.

^{vii} Ex : Peter, Paul et Mary à l'université.

^{viii} NORMETIC version 1.0 « La description normalisée des ressources : vers un patrimoine éducatif » <http://www.profetic.org:16080/normetic/tm.php3>